

Conseil Communautaire du 27 Juin 2013

DELIBERATION N°09-CC /2013/CCDS BIS
MODIFIANT ET COMPLETANT LA DELIBERATION
N°09-BR /2013/CCDS PORTANT MISSION SECURITE
PROTECTION SANTE DES TRAVAILLEURS DANS LE
CADRE DE LA REHABILITATION DES DECHARGES
D'IRACOUBO ET DE SINNAMARY

L'an deux mil treize et le vingt-sept juin à seize heures, le conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de M. Charles RINGUET

Titulaire présents :

Messieurs Charles RINGUET, Monsieur Robert PUTCHA, Adelson MAGLOIRE, Monsieur François MINFIR, Madame Karine ZULEMARO

Titulaires absents excusés : M. Jean-Claude MADELEINE

Secrétaire de séance : Karine ZULEMARO

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article L.5211-5 III ;

Vu l'arrêté n°2154/SG du 23 novembre 2010, portant création de la Communauté de Communes des Savanes ;

Vu la délibération n°09-BR /2013/CCDS

Vu l'avis favorable du bureau de la CCDS en date du 21 juin 2013,

Vu le pv de carence du conseil communautaire du 25 juin 2013,

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport,

Article 2 : **DECIDE** de confier à la société

APAVE SUDEUROPE SAS
Angle avenue Pariacabo et rue Auprat - BP 711
97387 KOUROU CEDEX
SIREN N°518 720 925

la mission relative à la sécurité et la protection de la santé des travailleurs dans le cadre de la réhabilitation des décharges d'Iracoubo et de Sinnamary

Article 3 : **INSCRIT** les crédits correspondants soit 3520 € au budget de la CCDS.

Article 4 : **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces y afférant.

Vote :

- Nombre de conseillers en exercice : 20
- Nombre de conseillers présents : 5
- Pour : 4
- Contre :
- Abstention(s): 1

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 27 Juin 2013
Pour extrait et certifié conforme

P°/Le Président, empêché et par délégalation,
Le 1^{er} Vice-Président

Charles RINGUET

